

(Jeunes et) plein d'Europe !

Coronavirus, Brexit, populisme, nationalisme, enjeux climatiques : l'Europe ne connaît aucun répit. Qu'en est-il de l'Europe et de sa jeunesse au début d'une nouvelle décennie ? Comment les jeunes de France, d'Allemagne et d'Europe ont-ils vécu vivent-ils la crise de la Covid-19 ? Comment ont-ils perçu la fermeture provisoire des frontières ? Cela a-t-il modifié leurs rapports à celles-ci ? Comment peuvent-ils s'engager pour une Europe unie ?

L'Europe est une promesse d'avenir pour les jeunes. C'est aussi une opportunité pour leur développement personnel et professionnel. La majorité d'entre eux en France, en Allemagne et dans les États membres de l'Union européenne (UE) a une perception positive de l'UE. Ces dernières années, l'engagement politique des jeunes dans toute l'Europe s'est renforcé, en particulier en faveur de la protection de l'environnement et du climat. L'an dernier, un jeune sur cinq dans l'UE a participé à une manifestation. Cependant, la part des jeunes partageant la conviction que la démocratie n'est pas la meilleure forme de gouvernement, croît en France, en Allemagne et en Europe. Parallèlement, l'impact socio-économique de la crise sanitaire touche particulièrement les jeunes Européennes et Européens. Plus que jamais, en France, en Allemagne et en Europe, ces jeunes ont leur mot à dire et ils doivent être encouragés.

À l'occasion de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) souhaite soutenir la rencontre, la responsabilisation et la participation des jeunes de France, d'Allemagne et d'un autre pays d'Europe. Des projets bilatéraux ou trinationaux,¹ avec un volume de financement allant jusqu'à 15 000 €, peuvent être le cadre de l'appel à projets « (Jeunes et) plein d'Europe ».

L'appel à projets « (Jeunes et) plein d'Europe » vise à promouvoir les échanges sur l'Europe et l'avenir européen entre les jeunes français, allemands et européens. Le format du projet financé peut être choisi librement et mis en œuvre comme un échange avec phases de rencontre présenteielle, comme une rencontre numérique ou comme une rencontre hybride avec une phase en ligne et une rencontre physique. Un « rassemblement » numérique peut donc être subventionné tout autant qu'un chantier, un séminaire éducatif, des rencontres sportives, des

¹ Outre les candidatures de France et d'Allemagne, les partenaires des pays suivants peuvent participer à des projets trilatéraux :

- Union européenne : Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie + Royaume Uni ;
- Europe du Sud-Est : Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord et Serbie ;
- Europe de l'Est : Belarus, Géorgie, Moldavie, Fédération de Russie et Ukraine.

2 / 6

conférences, des tables-rondes, des tutorats ou un projet de rencontre classique. Les règlements sanitaires en vigueur doivent être respectés.

1 Cadre général : objectifs, formats et thématiques

1.1 Objectifs

L'appel à projets « (Jeunes et) plein d'Europe » vise à soutenir des projets en vue de :

- continuer à mettre en œuvre des échanges européens : échanges et discussions sur un ou plusieurs thèmes européens sous forme de rencontres en ligne ou en présentiel,
- promouvoir les compétences interculturelles des jeunes en France, en Allemagne et en Europe afin de développer de nouvelles perspectives pour les échanges de jeunes,
- renforcer l'engagement des jeunes pour l'Europe.

Cet appel à projets s'adresse aux candidates et candidats agissant dans le domaine de la formation scolaire, extrascolaire et professionnelle et du travail de jeunesse en France, en Allemagne ou dans un autre pays européen.

Chaque projet sélectionné peut être financé avec un montant maximum de 15 000 €. Les projets doivent être mis en œuvre avant le 15 décembre 2021.

1.2 Thèmes prioritaires

Un projet éligible doit aborder une ou plusieurs des questions clés suivantes.

1.2.1 L'avenir de l'Europe du point de vue des jeunes Européennes et Européens. Comment continuer après le Brexit et la crise de la covid-19 ?

Le Brexit, la crise de la Covid-19, mais aussi la crise du multilatéralisme posent des défis historiques à l'Union européenne. Comment les jeunes Européens voient-ils l'avenir du projet d'intégration européenne ?

1.2.2 La crise de la covid-19, une expérience et un défi européens

La crise de la covid-19 façonne une génération de jeunes Européens. Elle met nos démocraties, nos systèmes de santé, nos systèmes d'éducation, notre économie, notre liberté de voyager, mais aussi la solidarité sociale à l'épreuve. Comment ont-ils vécu la crise de la covid-19 et comment pouvons-nous renforcer la cohésion européenne ? Nos démocraties en sortiront-elles renforcées ?

1.2.3 Formation professionnelle, entrepreneuriat et intelligence artificielle

Les thèmes de l'innovation soulèvent aussi de multiples questions dans différents domaines : l'économie, la politique sociale, les sciences et l'éthique. La crise ac-

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

3 / 6

tuelle et les défis économiques qui y sont associés auront aussi vraisemblablement pour corollaire la nécessité d'une adaptation de l'éducation. Les jeunes sont mis au défi d'adapter leurs compétences à un monde en constante évolution. Comment pouvons-nous renforcer l'apprentissage tout au long de la vie ? Quelle est l'importance de l'intelligence artificielle pour l'avenir de l'Europe ? Quelles incitations l'Europe offre-t-elle aux jeunes pour créer des entreprises et s'engager dans une activité économique sociale ou écologique ?

1.2.4 Développement durable et protection de l'environnement

Il n'y a pas de planète B. La Commission européenne place le développement durable et la protection de l'environnement au centre de ses priorités, répondant ainsi à une demande des jeunes : Comment répondre aux enjeux écologiques à la lumière de la crise covid-19 ? Comment les jeunes peuvent-ils s'impliquer dans la protection de l'environnement et du climat dans toute l'Europe ?

1.2.5. Sport et culture

Dans le temps d'après-guerre, les rencontres sportives et les échanges culturels ont marqué le début des rencontres franco-allemandes de la jeunesse pour une Europe unie. Pendant la crise covid-19, de nombreux événements sportifs et projets culturels ont dû être annulés ou reportés. Comment renforcer les rencontres et les échanges européens par des événements sportifs et culturels dans le contexte actuel ? Quel rôle joue la culture, économiquement fragilisée aujourd'hui dans l'espace européen, dans notre imaginaire commun ? Comment les jeunes peuvent s'engager dans ces champs aujourd'hui ?

2 Critères de participation, de sélection et de mise en œuvre

2.1 Porteurs de projet

Il peut s'agir d'associations à but non lucratif, d'autorités locales ou régionales, d'organisations et d'associations dans le secteur de l'éducation non-formelle des enfants et des jeunes adultes, de la culture, des sciences, des médias et du sport. Le projet peut également être porté par des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel, ou encore par des comités de jumelage.

2.2 Groupes cibles

L'appel à projets a vocation à favoriser des rencontres et échanges sur les questions européennes et s'adresse tout particulièrement aux jeunes impliqués dans la société civile ou désireux de le faire. L'OFAJ encourage la participation de jeunes

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

4 / 6

ayant un accès limité aux offres de mobilités². La diversité et l'équilibre entre les sexes parmi les participantes et participants sont souhaités.

3 Mise en œuvre, résultats, évaluation et communication**3.1 Mise en œuvre, participation et innovation**

Les projets doivent répondre aux critères cités ci-dessus, se distinguer par des approches innovantes et encourager la créativité des participantes et participants, par exemple dans leur utilisation d'outils et des formats de rencontres numériques. Les jeunes devront être activement impliqués dans la conception et la réalisation des projets.

La préparation au niveau du contenu et de la logistique des projets ainsi que leur mise en œuvre et leur évaluation reviennent aux porteurs de projets. Les projets devront aboutir à un résultat concret. Leur impact et leur durabilité seront illustrés par différents supports, tels que des publications, blogs, articles, vidéos ou contributions radiophoniques, des expositions virtuelles, des jeux en ligne, des applications, des présentations ou des conférences, ainsi que par des projets de suivi concrets. Ils devront également proposer un dispositif d'évaluation.

3.2 Communication et visibilité

Le projet doit comprendre une stratégie de communication publique (par le biais des réseaux sociaux, des médias, de dépliants, d'affiches, etc.).

Le soutien de l'OFAJ sera explicitement mentionné et son logo figurera sur l'ensemble des documents de communication du projet. Les photos et/ou les vidéos relatives aux projets pourront être mises à la disposition de l'OFAJ qui pourra présenter les projets sélectionnés sur son site Internet et à l'occasion d'évènements.

Par ailleurs, les responsables des projets sélectionnés s'engagent à informer les médias locaux et régionaux, et, en cas de projet trinational, les services de coopération et d'action culturelle des ambassades ainsi que les Instituts français et les Instituts Goethe des pays impliqués dans le projet.

3.3 Langues

Le français et l'allemand doivent être privilégiés en tant que langues du projet ; dans le cadre de projets trinationaux, l'anglais peut servir de langue de communication. Les langues représentées doivent être utilisées pour l'ensemble du matériel de travail et pour les supports de communication.

² Incluant notamment les jeunes les plus éloignés de l'emploi, les jeunes géographiquement éloignés des mobilités, les jeunes avec une formation d'un niveau peu élevé et les jeunes porteurs d'un handicap.

5 / 6

4 Soutien financier

Chaque projet pourra être soutenu à hauteur d'un maximum de 15 000 €.

Dans le cadre de l'appel à propositions, un soutien financier peut également être accordé pour des rencontres en ligne et des projets en ligne avec des phases présentielles des participantes et participants vivant dans le même pays :

- *Les frais de programme :*

Frais liés à la location de matériel technique/informatique, à la location d'outils numériques pour une durée limitée ; des frais de connexion si nécessaire ; des honoraires (tels que la rémunération de l'équipe d'encadrement, ou d'interprétation), du matériel pédagogique et autres biens consommables (tels que fournitures de bureau).

- *Les frais de voyage et de séjour* en cas de rencontres présentielle des participants résidant dans le même pays (suivant les Directives de l'OFAJ et ses dérogations généralisées temporaires). À noter qu'en cas de rencontres inter-générationnelles, seuls les frais à destination des jeunes jusqu'à 30 ans inclus seront subventionnés par l'OFAJ.

Les frais d'investissement, tels que l'achat de matériel informatique (appareil photo, caméra, ordinateur, imprimante, etc.), ne peuvent être pris en charge.

Jusqu'à 80 % de la subvention seront versés après confirmation de sélection du projet. Le solde sera versé après réception et examen des justificatifs demandés. Ceux-ci sont à envoyer dès que possible et au plus tard deux mois après la fin du projet (NB : Pour les projets réalisés entre le 15 novembre et le 31 décembre, les justificatifs doivent être transmis au plus tard le 15 janvier 2022).

5 Dépôt de candidature et sélection des projets

Chaque projet fait l'objet d'une **demande de subvention unique** déposée par l'un des partenaires (porteurs de projets mentionnés au point 2.1), en utilisant le **formulaire pour les rencontres en ligne** ou le **formulaire pour les rencontres présentielles et les formats mixtes**.

Le dossier doit être envoyé uniquement par mail à l'Unité « Régions, Europe et Voisinage » (europe@ofaj.org).

Le formulaire de demande doit être accompagné d'un programme prévisionnel. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les candidatures seront examinées mensuellement, en vue de permettre une mise en œuvre au cours du second semestre :

- Elles peuvent être soumises jusqu'au 30 de chaque mois jusqu'au mois de octobre inclus.
- Un jury se réunit ensuite mensuellement et décide de la

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

6 / 6

sélection des projets dans le cadre des fonds disponibles par l'Unité "Régions, Europe et Voisinage" de l'OFAJ et selon les critères établis
Les porteurs des projets sont informés de leur décision dans les meilleurs délais.

6 Contacts

Pour plus d'informations

Courriel : europe@ofaj.org

Pour les projets franco-allemand : +33 1 40 78 18 05

Pour les projets trinationaux : +33 1 40 78 18 85

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org